

La gauche et l'écologie en action

Nantes, le 15 mars 2010

Notre société est confrontée à une crise sociale, économique et écologique qui nous oblige à inventer de nouvelles réponses, de nouvelles manières de vivre et de produire.

Nous refusons une société du chacun pour soi et de la dérégulation. Nous voulons construire une société plus juste et plus solidaire, plus ouverte et plus humaine.

Nous refusons la fatalité du chômage. La mobilisation pour l'emploi guide notre action que ce soit dans l'industrie, l'agriculture ou les services. Dans ce domaine comme dans les autres, la prise de conscience des enjeux écologiques doit conduire à de profondes mutations.

Ces combats se mènent à tous les niveaux de l'action publique. La région dispose désormais de compétences importantes qui en font un acteur central de ces débats. Nous croyons au fait régional et à la capacité des régions à mener des politiques concrètes qui répondent aux besoins des populations.

Parce que nous partageons ces convictions et ces engagements, nous avons décidé de nous rassembler pour le second tour de ces élections régionales. Tout autant que le bilan de la majorité sortante, nous portons une volonté commune de faire encore plus et mieux au service des citoyens.

Ce rassemblement se réalise dans le respect de la diversité des composantes de notre liste, qui conservent leur identité politique propre. Engagés autour de la charte programmatique que présente ce texte, nous le sommes également dans une solidarité majoritaire durable sur l'ensemble de ce mandat.

Nous serons ensemble utiles aux Pays de la Loire, utiles aux citoyens. Avec eux nous nous engageons dans l'action.

1. **Pour défendre et développer des emplois durables, nous aiderons les entreprises à surmonter les crises et à réaliser leur mutation sociale, écologique et technologique**

→ *Notre politique doit d'abord profiter aux salariés et conforter des emplois locaux, durables et de qualité. Elle vise à défendre l'outil industriel et l'emploi existant, à créer des emplois et des activités nouvelles notamment dans les éco filières, à accompagner la transformation écologique de l'économie, et à renforcer et élargir les processus d'innovation.*

C'est dans cet objectif que nous créerons un **fonds d'intervention régional d'investissement pour l'emploi durable et la transformation écologique, et que nous doublerons l'effort budgétaire de soutien à la recherche et à l'innovation**. Cette politique concerne toutes les filières, toutes les tailles et types d'entreprises. Elle implique un soutien accru aux TPE/PME et à l'économie de proximité (commerce, artisanat,...), ainsi que le **développement des Plateformes Régionales d'Innovation**. En complément du fonds régional d'investissement, le micro-crédit et les modes de financement éthiques et solidaires seront parties intégrantes des aides régionales aux acteurs économiques.

Afin notamment d'accompagner la transformation écologique de l'économie, les représentants des salariés comme les entrepreneurs seront associés tous les ans à une **conférence**

régionale de l'emploi durable. Tous les bassins d'emplois, toutes les filières seront engagés dans cette démarche.

La **mutation sociale, écologique et technologique des entreprises** sera favorisée à la fois par une révision des dispositifs d'aides individuelles, par des actions collectives dans le cadre des filières et des territoires, et à travers les modalités du pacte régional de responsabilité sociale et environnementale.

L'action de la SEM régionale contribuera à la mise en œuvre de ces orientations. Pour renforcer ses activités actuelles, elle pilotera, aux côtés des acteurs régionaux concernés, un dispositif spécifique de soutien au **développement rapide de l'économie sociale et solidaire.**

2. **Pour préparer aux métiers d'avenir, nous donnerons à tous les moyens de se former**

→ *Chacun, jeune comme adulte, doit pouvoir accéder à tout moment aux formations adaptées à son projet personnel. La réponse aux nouveaux besoins sociaux, la transformation écologique de l'économie, et l'innovation sous toutes ses formes, sont autant de processus qui font et feront apparaître des métiers nouveaux qui doivent représenter pour chacun des opportunités et non des menaces.*

Nous mettrons en place une véritable « **sécurité sociale professionnelle** » pour permettre à tous les salariés d'échapper au risque du chômage et de renforcer leurs compétences afin de faire des transformations de l'emploi, et de la mutation écologique, des facteurs de progrès social et d'épanouissement personnel.

Les formations de l'enseignement secondaire et supérieur devront également évoluer pour répondre à ces enjeux et accompagner notamment le développement prioritaire des éco filières (énergie, transports, industrie, agriculture, habitat). Les établissements de formation eux-mêmes, en premier lieu les lycées et CFA, deviendront des **lieux d'apprentissage exemplaires du développement durable** en s'engageant dans une démarche d'Agenda 21.

Les lycées de Pornic, Clisson, île de Nantes et Beaupréau seront construits. Nous engagerons également la construction du futur lycée de Carquefou au Nord-est de l'agglomération nantaise. Un travail de veille sur tout le territoire régional continuera de prendre en compte les évolutions démographiques afin d'anticiper les besoins futurs.

La démocratisation de l'accès à toutes les formations sera renforcée par de nouveaux progrès dans la gratuité (ordinateurs proposés à ceux qui en sont dépourvus, accès aux formations niveau du bac dans le cadre du service public,...) et une action volontariste d'ouverture à tous de l'enseignement supérieur. Nous faciliterons l'accès aux stages pour tous. Cette action sera complétée par un **soutien à la citoyenneté des jeunes avec la mise en place du « pack autonomie »** (logement, santé, culture, code de la route,...).

3. **Nous continuerons à construire une région plus juste, plus ouverte et plus humaine**

→ *Nous voulons porter ensemble un projet de société où chaque citoyen se voit reconnaître les mêmes droits, où l'action collective et l'ouverture aux autres priment sur les logiques libérales et individualistes.*

Nous défendrons dans l'ensemble de la région la place de services publics efficaces et adaptés aux évolutions des besoins de la population : qualité des services publics régionaux,

soutien aux services publics locaux, mobilisation pour la préservation des services publics d'Etat.

Pour contribuer à l'égalité des droits pour tous nous créerons une **autorité régionale de lutte contre les discriminations**.

Nous proposerons un calendrier fiable de réalisation du droit à l'accessibilité dans le logement, les transports, les services, pour les personnes en situation de handicap (**Agenda 22**). Nous développerons un programme d'action autour du « bien vieillir » en pays de la Loire et financerons des diagnostics autonomie dans le logement.

Nous soutiendrons toutes celles et ceux qui agissent pour la cohésion sociale et les dynamiques citoyennes, qu'il s'agisse des associations, des mouvements d'éducation populaires, du monde de la culture et du sport.

Nous renforcerons l'action de la région dans le domaine de la citoyenneté européenne, de l'ouverture internationale et de la coopération décentralisée. Nous garantirons à tous les lycéens et apprentis l'opportunité de réaliser un **séjour accessible à tous d'au moins une semaine en Europe** au cours de leur scolarité. L'augmentation significative du budget consacré à la **coopération décentralisée** permettra de soutenir en priorité des projets liés à l'adaptation des territoires au changement climatique.

4. Nous développerons résolument des modes de transport plus efficaces et plus écologiques

→ Nous donnerons une **priorité absolue** au développement des **transports en commun** et des **pratiques innovantes** (covoiturage, classe unique dans les TER, articulation train/vélo, transports multimodaux). Nous ferons des TER une vitrine exemplaire d'un **service public régional** fiable et adapté aux modes de vie.

Nous **augmenterons de 30% minimum en 4 ans l'offre de desserte TER**, notamment dans les zones périurbaines. Nous poursuivrons les démarches de réouverture de lignes et d'amélioration du réseau des infrastructures ferroviaires (réouverture Laval – Mayenne, ligne Caen – Alençon – Le Mans – Tours, liaison rapide Nantes – Rennes,...)

Nous améliorerons l'offre tarifaire existante et proposerons le **trajet domicile travail à 1€** à la charge des usagers dans le cadre de partenariats région / entreprise.

Nous mettrons en place une **politique d'incitation au fret alternatif à la route**, et de réduction du recours au transport routier de marchandises. Nous développerons ainsi le fret ferroviaire, fluvial et maritime, notamment à travers le projet des **autoroutes de la mer**, et accompagnerons le Grand Port Maritime dans ses investissements.

En conséquence de ces choix prioritaires la région ne financera pas au cours de ce mandat de nouveaux programmes routiers, concentrant ainsi ses moyens sur le ferroviaire.

5. Pour faire face, dans la solidarité, au changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles nous fixons des objectifs ambitieux

→ Nous fixons 3 objectifs : 30% de diminution des émissions de gaz à effets de serre, 30% de réduction des consommations énergétiques et 30% d'augmentation de la part des énergies renouvelables. Pour cela, dans le cadre de son plan climat énergie, le Conseil régional des Pays de la Loire agira sur ses activités ou celles soutenues par lui, et animera une stratégie volontariste pour fédérer les acteurs du territoire.

Le cofinancement des diagnostics énergie et bilan carbone des entreprises et des exploitations agricoles sera renforcé. Nous lancerons un grand programme d'investissement (isolation, modes de chauffage,...) dans les bâtiments régionaux (lycées, CFA...) et accompagnerons la même démarche dans l'habitat, notamment social, pour lutter contre la précarité énergétique.

Nous augmenterons le budget de recherche et développement consacré aux **énergies renouvelables** et à la **maîtrise de l'énergie** et créerons un pôle « énergies marines renouvelables », éléments de diversification important pour STX et la filière navale.

Ces orientations contribueront à l'autonomie énergétique du grand ouest qui doit être atteinte sans recours nouveau à l'énergie nucléaire.

6. Nous agirons pour garantir à chacun la qualité de son environnement et de son cadre de vie

→ *L'épanouissement individuel et collectif des habitants de notre région passe par un environnement préservé et une amélioration concrète des conditions de vie, notamment en matière de logement et de santé.*

Nous ferons de la **protection de notre environnement** une marque de fabrique de la démarche régionale (soutien à la **réserve naturelle nationale et au Parc Naturel Régional de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grandlieu** ; soutien et **renforcement des parcs existants**, maison régionale de la **biodiversité et maison régionale de l'eau** ; programme régional de reconquête de la **qualité des eaux et de lutte contre les algues vertes**, programme « **la nature dans la ville** »).

Nous renforcerons l'action régionale en matière de logement et en premier lieu de logement social. Nous soutiendrons les projets des territoires se donnant pour objectif d'atteindre les 20% de logements sociaux et accompagnerons les programmes innovants d'habitat groupé, coopératifs, et d'éco-habitat. Nous reprendrons le combat pour la création d'un Etablissement Public Foncier Régional, outil indispensable aussi bien en matière d'habitat que d'agriculture.

Nous placerons les enjeux de **santé publique** au cœur de nos réflexions et de notre action (dispositifs d'évaluation et de prévention des **maladies liées à l'environnement et aux modes de vie** ; veille épidémiologique sur les lignes très haute tension ; développement des **actions éducatives nutritionnelles**; pass préventions-contraception ; plan régional pour **l'égalité d'accès** aux soins et de lutte contre la **désertification médicale**).

7. Nous nous engageons pour une agriculture et une alimentation plus respectueuses de la santé et de l'environnement

→ *Une agriculture durable doit être rémunératrice pour les exploitants, protectrice de l'environnement, défendre l'emploi, et proposer des produits de qualité pour tous correspondant aux attentes des consommateurs. Elle s'appuie à la fois sur un soutien résolu au développement de circuits courts et sur l'accompagnement des évolutions indispensables de l'industrie agroalimentaire.*

Dans chaque filière nous construirons avec les acteurs un contrat de progrès pour avancer dans ces directions. Le contrat de progrès de l'agriculture biologique contiendra l'objectif de doublement des surfaces bio dans la région en 4 ans, en

particulier dans les zones de captage d'eau potable. La région des Pays de la Loire restera une région 100% non OGM.

Nous voulons approvisionner les cantines scolaires à 100 % auprès de filières locales inscrites dans le développement durable (bio, agriculture durable et labels garantis sans OGM, ...). Un partenariat avec le monde agricole affichera des engagements en matière de volumes et de prix. Nous aiderons les agriculteurs concernés à constituer de véritables filières, notamment en circuit court, pour être en mesure de répondre à cette attente.

8. Débattre, au regard du développement durable, de l'opportunité de certains projets problématiques

L'union n'efface pas les différences d'appréciation sur le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes : associés dans la nouvelle majorité régionale, ses partisans comme ses adversaires continueront à défendre, hors et dans l'assemblée, leurs points de vues respectifs.

En cette matière comme pour le reste, l'Etat doit assumer ses responsabilités et ne pas chercher auprès de collectivités locales, dont il organise par ailleurs l'asphyxie budgétaire, des compléments de financements.

Nous partageons le souhait que les collectivités locales ne soient pas sollicitées sur le financement de la plateforme. Si elles l'étaient, « Europe Ecologie » maintiendrait son opposition résolue à toute forme de financement, « La gauche en action » répondrait à cette sollicitation éventuelle suivant l'unique modalité d'avance remboursable à l'exclusion de toute subvention d'investissement ou participation au déficit d'exploitation de la plateforme.

Par ailleurs, une cellule de veille et d'alerte permanente sur les projets impactant négativement l'environnement (lignes THT, zone industrielle de Méron,...) sera mise en place dès le lendemain de l'élection.

9. Pour un développement durable et solidaire, nous mettrons en place une nouvelle génération de contrats de territoires

→ *Le principe des contrats de territoire est d'accompagner les projets des acteurs locaux qui s'inscrivent dans leur stratégie de développement durable et dans les priorités de l'action régionale.*

Les **nouveaux contrats de territoire** impliqueront encore plus qu'aujourd'hui les habitants, les acteurs économiques et sociaux et les conseils de développement.

Nous élargirons le champ des contrats de territoires à de **nouveaux enjeux** comme la santé, la formation, l'innovation, et l'économie de proximité.

Ces contrats soutiendront les filières locales, les marchés, et le commerce de proximité. Ils favoriseront également le développement des points de vente directe. Ils accompagneront la création des plateformes régionales d'innovation.

Les nouveaux contrats de territoire s'inscriront dans **une approche globale des déplacements et intégreront les plans climat énergie** et le soutien aux réseaux locaux de conseillers énergie.

10. Pour réussir ensemble, nous travaillerons de manière partenariale et participative

→ *Fédérateur, facilitateur et financeur, le Conseil Régional entend intervenir en lien étroit avec l'ensemble des acteurs régionaux et le plus souvent possible en soutien des projets qu'ils portent eux-mêmes.*

Nous mettrons les **citoyens et usagers au cœur des processus d'élaboration et de suivi des politiques publiques** (assises régionales ; comités d'usagers ; nouvelles formes de démocratie par la participation ; droits renforcés de fonctionnement, d'expression et de contrôle des groupes politiques et de l'opposition).

Les entreprises et les acteurs aidés par le Conseil Régional devront s'inscrire dans le cadre du **pacte régional de responsabilité sociale et écologique**. Les aides régionales seront accompagnées d'un « contrat de progrès partagé », construits autour de critères sociaux, environnementaux, et de lutte contre les discriminations. Ces critères seront construits en commun et notamment avec le **CESR**, dont le rôle de second assemblée du conseil régional sera réaffirmé.

Nous conforterons l'ensemble des **instances partenariales** qui associent les acteurs régionaux autour des principales politiques publiques. Nous renforcerons le rôle des Conseils de Développement, et créerons, en lien avec le CESR, une **assemblée des territoires** des Pays de la Loire.

11. Nous défendrons la décentralisation et nous voulons renforcer le rôle des régions dans la République et l'Union européenne

→ *Nous sommes partisans d'une régionalisation accrue de notre vie démocratique. L'échelon régional est un niveau pertinent pour mettre en œuvre de nombreuses politiques publiques : il représente à la fois une taille suffisante et une dimension proche de la population. Nous militons donc pour le renforcement de la région, de ses compétences et ses moyens d'action au service des citoyens.*

Le projet de Loi actuellement débattu au Parlement va dans un sens exactement opposé et s'attèle à la destruction de la région comme institution et comme fait citoyen. Nous le combattons ensemble avec détermination.

Nous souhaitons une véritable réforme de la décentralisation qui se traduise par des progrès au service des territoires et des citoyens. Dans ce cadre, la région devra disposer de compétences élargies et renforcées en phase avec les enjeux du développement durable et de la société de la connaissance ; de ressources financières adaptées et dont le niveau reste librement décidé par les élus en fonction des projets construits avec les citoyens et les acteurs locaux ; d'un mode de scrutin spécifique à l'échelle régionale et respectueux du pluralisme.

Le débat sur l'organisation territoriale de l'Ouest doit être reposé autour d'une nouvelle question : comment répondre au mieux aux besoins et aux aspirations des populations, et construire un nouveau projet de développement territorial dans un cadre géographique et administratif pertinent ? Nous souhaitons que le débat s'instaure. Si l'Etat devait organiser une consultation populaire autour de ces questions, l'ensemble des populations de Bretagne et des Pays de la Loire devraient être consultées. Les options qui leurs seraient alors soumises devraient chacune apporter une réponse institutionnelle adaptée pour tous les territoires concernés.

Indépendamment de ce débat institutionnel nous renforcerons le soutien à la culture et à la langue bretonne, à l'enseignement bilingue dans le cadre du service public, ainsi qu'à la

promotion touristique de territoires de la région sous la marque « Bretagne ». Nous ferons du développement des coopérations interrégionales une priorité de notre action notamment dans les domaines des transports, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la mer, ... Ces coopérations ne se limiteront pas à la région Bretagne mais seront également développées avec l'ensemble des régions voisines.

Les Colistiers de la Gauche et l'Ecologie en action

LOIRE-ATLANTIQUE

1 RABIN Monique	55 ans	Parti Socialiste
2 MAGNEN Jean-Philippe	42 ans	Europe écologie
3 SY Ina	45 ans	Parti Socialiste
4 GRALEPOIS Alain	57 ans	Parti Socialiste
5 BOUCHAUD Emmanuelle	39 ans	Europe écologie
6 VAUGRENARD Yannick	59 ans	Parti Socialiste
7 LE BAIL Chloé	27 ans	Parti Socialiste
8 BONTEMPS Gilles	58 ans	Parti Communiste
9 MANAI BAUCHET Hédia	41 ans	Europe écologie
10 THOUZEAU Eric	55 ans	Parti Socialiste
11 L'HONEN Adeline	63 ans	Parti Socialiste
12 DOUGÉ Christophe	42 ans	Europe écologie
13 JEAN Liliane	48 ans	Parti Socialiste
14 NAIZAIN Patrick	55 ans	Europe écologie
15 MAHÉVéronique	48 ans	Parti Communiste
16 CLERGEAU Christophe	41 ans	Parti Socialiste
17 PIAU Catherine	47 ans	Parti Socialiste
18 SEASSAU Aymeric	32 ans	Parti Communiste
19 REMOISSENET Joëlle	55 ans	Europe écologie
20 TREMBLAY Dominique	51 ans	Parti socialiste
21 MAZZORANA Marylène	60 ans	Parti Radical de Gauche
22 MARTINEZ Laurent	47 ans	Cap 21
23 RENAUD Fabienne	51 ans	Parti Socialiste
24 BUREAU Jocelyn	37 ans	Parti Socialiste
25 LEBOUTEUX Geneviève	55 ans	Europe écologie
26 ROUSSEL Fabrice	36 ans	Parti Socialiste
27 GENTIL Françoise	51 ans	Parti Socialiste
28 COCHY Jacques	55 ans	Europe écologie
29 MEYER Christine	59 ans	MRC
30 COTREL Patrick	63 ans	écologie Solidarité
31 NORVAL Dominique	53 ans	écologie Solidarité
32 LUMEAU Jean-Jacques	47 ans	Parti Socialiste
33 BOURDON Mireille	51 ans	Europe écologie

MAINE-ET-LOIRE

BEATSE Frédéric	39 ans	Parti Socialiste
2 SARAMITO Sophie	46 ans	Parti Socialiste
3 ORPHELIN Matthieu	37 ans	Europe écologie
4 ADRIEN-BIGEON Laurence	40 ans	Parti Socialiste
5 DENIS Philippe	50 ans	Parti Communiste
6 CARDET Christelle	37 ans	Europe écologie
7 GAULTIER Jean-Noël	36 ans	Parti Socialiste
8 VERON Rose-Marie	51 ans	écologie Solidarité
9 GUGUEN Gildas	37 ans	Parti Socialiste
10 EL ALAOUI Samira	38 ans	Europe écologie
11 DANGREMONT Régis	39 ans	Parti Socialiste
12 PRINET Anne-Marie	62 ans	Parti Socialiste
13 DULONG Vincent	39 ans	Europe écologie
14 CORLAY Isabelle	67 ans	Parti Radical de Gauche
15 BELLARD Jean-Louis	43 ans	Parti Socialiste
16 TRILLON Elisabeth	56 ans	Europe écologie
17 PAGANO Alain	40 ans	Parti Communiste
18 HAROU Céline	37 ans	Parti Socialiste
19 JAUNEAULT Grégoire	36 ans	Cap 21
20 CANEVET Mylène	60 ans	Parti Socialiste
21 SALé Daniel	61 ans	MRC
22 BESSE Catherine	51 ans	Parti Socialiste
23 HOUSSAIS Henri-Claude	53 ans	Europe écologie

MAYENNE

1 LE SCORNET Jean-Pierre	46 ans	Parti Socialiste
2 GAUDOIN Andrée	62 ans	Parti Socialiste
3 PERRIER Michel	54 ans	Europe écologie
4 COCHIN Julie	29 ans	Parti Communiste
5 BEDOUET Loïc	53 ans	Parti Socialiste
6 FABRE-DUREAU Florence	49 ans	Parti Radical de Gauche
7 BAFFOU Thierry	44 ans	Europe écologie
8 GEORGEON Isabelle	44 ans	Parti Socialiste
9 HAMADAÏNE Sid-Ali	47 ans	Parti Socialiste
10 BURBAN Alice	55 ans	Europe Ecologie
11 MAUJEUL Quentin	21 ans	Parti Socialiste

SARTHE

1 DELPECH Patrick	56 ans	Parti Socialiste
2 BRINGUY Sophie	30 ans	Europe écologie
3 BIENCOURT Olivier	44 ans	Parti Socialiste
4 MéNAGE Carine	33 ans	Parti Socialiste
5 GHARBI Jamel	60 ans	Parti Socialiste
6 ESLAN Sylvie	57 ans	Parti Socialiste
7 PRADIER Thierry	47 ans	Europe écologie
8 CABARET Muriel	55 ans	Parti Socialiste
9 PAPIN Philippe	57 ans	écologie Solidarité
10 MOTREUIL Marie-Laure	44 ans	Europe écologie
11 LEVEQUE Jacky	58 ans	Parti Socialiste
12 LEMEUNIER Isabelle	47 ans	Parti Socialiste
13 HAVAS Jean	63 ans	Parti Radical de Gauche
14 TELLIER Christine	52 ans	Parti Socialiste
15 REBRéYannick	43 ans	Parti Socialiste
16 FLEURTEY-MAUDET Myriam	46 ans	écologie Solidarité
17 PONTONNIER Alain	57 ans	Parti Socialiste
18 SIOPATHIS Madeleine	52 ans	Parti Socialiste

VENDÉE

1 AUXIETTE Jacques	69 ans	Parti Socialiste
2 BULTEAU Sylviane	45 ans	Parti Socialiste
3 FOURAGE Hugues	44 ans	Parti Socialiste
4 GOICHON Claudine	54 ans	Europe écologie
5 SOULARD Joël	47 ans	Parti Socialiste
6 GUERIN Nicole	53 ans	Parti Socialiste
7 HELARY Yann	60 ans	Ecologie Solidarité
8 PROUTEAU Dominique	58 ans	Parti Radical de Gauche
9 RAMPONI Daniel	69 ans	Europe écologie
10 HAEFFELIN Maï	33 ans	Parti Socialiste
11 FRIMAUDEAU Stéphane	36 ans	Sans étiquette
12 BOILEAU Claudie	55 ans	Europe écologie
13 PACHETEAU Laurent	53 ans	Parti Socialiste
14 CEREIJO Patricia	53 ans	Parti socialiste
15 DEMY Jean-Michel	52 ans	Divers gauche
16 LOW Catherine	48 ans	Parti Socialiste
17 CROZEL Bernard	63 ans	Europe écologie
18 POZZA Véronique	56 ans	Sans étiquette